

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)  
(non audités)

Trois mois terminés les 31 mars

	Note	2011	2010
<b>Revenus</b>	2		
Télécommunications		578,0	528,3
Médias d'information		245,3	248,1
Télédiffusion		107,1	109,6
Loisir et divertissement		61,4	61,3
Technologies et communications interactives		26,8	23,8
Intersectoriels		(28,1)	(23,0)
		<u>990,5</u>	<u>948,1</u>
Coût des ventes, frais de ventes et d'administration	3	696,2	657,7
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	4	<u>294,3</u>	<u>290,4</u>
Amortissement		121,5	89,6
Frais financiers	5	81,4	82,3
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	6	(10,5)	4,7
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	7	9,5	2,4
Perte sur refinancement de dettes	9	9,3	10,4
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>		<u>83,1</u>	<u>101,0</u>
Impôts sur le bénéfice :			
Exigibles		0,4	20,8
Différés		19,4	2,4
		<u>19,8</u>	<u>23,2</u>
<b>Bénéfice net</b>		<u>63,3</u>	<u>77,8</u>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>			
Actionnaires		34,3	34,9
Participations ne donnant pas le contrôle		29,0	42,9
<b>Résultat par action attribuable aux actionnaires</b>	11		
<b>De base</b>			
Bénéfice net		0,53	0,54
<b>Dilué</b>			
Bénéfice net		0,52	0,53
<b>Nombre d'actions en circulation (en millions)</b>		<u>64,3</u>	<u>64,3</u>
<b>Nombre d'actions diluées (en millions)</b>		<u>65,0</u>	<u>64,8</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

Trois mois terminés les 31 mars

	2011		2010	
<b>Bénéfice net</b>	<b>63,3</b>	<b>\$</b>	77,8	<b>\$</b>
Autres éléments du résultat global :				
Gain (perte) non réalisé(e) sur la conversion des investissements nets dans des établissements étrangers	0,5		(3,5)	
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	0,8		26,8	
Impôts différés sur le bénéfice	2,2		(1,4)	
Régimes à prestations définies :				
Variation nette de la limite des actifs ou de l'obligation minimale de financement	(0,1)		(1,4)	
Impôts différés sur le bénéfice	-		0,4	
Reclassement aux résultats des autres éléments du résultat global liés aux instruments financiers dérivés, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 2,0 M\$	-		4,5	
	<b>3,4</b>		25,4	
<b>Résultat global</b>	<b>66,7</b>	<b>\$</b>	103,2	<b>\$</b>
<b>Résultat global attribuable aux :</b>				
Actionnaires	36,2	\$	49,0	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	30,5		54,2	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

Trois mois terminés les 31 mars

	2011		2010	
<b>Bénéfice d'exploitation</b>				
Télécommunications	251,0	\$	252,5	\$
Médias d'information	31,8		41,3	
Télédiffusion	4,6		5,7	
Loisir et divertissement	1,2		(0,2)	
Technologies et communications interactives	0,9		1,0	
Siège social	4,8		(9,9)	
	<b>294,3</b>	<b>\$</b>	<b>290,4</b>	<b>\$</b>
<b>Amortissement</b>				
Télécommunications	100,3	\$	67,2	\$
Médias d'information	13,0		14,6	
Télédiffusion	4,1		3,7	
Loisir et divertissement	2,3		2,3	
Technologies et communications interactives	0,8		0,9	
Siège social	1,0		0,9	
	<b>121,5</b>	<b>\$</b>	<b>89,6</b>	<b>\$</b>
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>				
Télécommunications	178,6	\$	126,2	\$
Médias d'information	5,9		2,3	
Télédiffusion	8,9		3,6	
Loisir et divertissement	0,4		0,8	
Technologies et communications interactives	1,0		0,5	
Siège social	0,4		0,4	
	<b>195,2</b>	<b>\$</b>	<b>133,8</b>	<b>\$</b>
<b>Acquisitions d'actifs incorporels</b>				
Télécommunications	15,5	\$	15,7	\$
Médias d'information	2,1		2,7	
Télédiffusion	0,8		0,4	
Loisir et divertissement	1,2		1,4	
	<b>19,6</b>	<b>\$</b>	<b>20,2</b>	<b>\$</b>
Actifs incorporels acquis à l'externe	6,4		5,5	
Actifs incorporels générés en interne	13,2		14,7	
	<b>19,6</b>	<b>\$</b>	<b>20,2</b>	<b>\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Cumul des autres éléments du résultat (note 14)	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 12)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis				
<b>Solde au 31 décembre 2009 tel que présenté selon les PCGR du Canada</b>	346,6	\$ 4,7	\$ 830,1	\$ (11,0)	\$ -	\$ 1 170,4	\$
Adjustements IFRS (note 16)	-	(2,7)	(73,5)	1,0	1 162,6	1 087,4	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	346,6	2,0	756,6	(10,0)	1 162,6	2 257,8	
Bénéfice net	-	-	34,9	-	42,9	77,8	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	14,1	11,3	25,4	
Dividendes	-	-	(3,2)	-	(9,1)	(12,3)	
<b>Solde au 31 mars 2010</b>	346,6	2,0	788,3	4,1	1 207,7	2 348,7	
Bénéfice net	-	-	190,4	-	188,4	378,8	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(15,8)	(14,4)	(30,2)	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	(1,1)	-	-	(1,9)	(3,0)	
Dividendes	-	-	(9,7)	-	(32,9)	(42,6)	
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	346,6	0,9	969,0	(11,7)	1 346,9	2 651,7	
Bénéfice net	-	-	34,3	-	29,0	63,3	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1,9	1,5	3,4	
Dividendes	-	-	(3,2)	-	(11,9)	(15,1)	
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>346,6</b>	<b>\$ 0,9</b>	<b>\$ 1 000,1</b>	<b>\$ (9,8)</b>	<b>\$ 1 365,5</b>	<b>\$ 2 703,3</b>	<b>\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

Trois mois terminés les 31 mars

	Note	2011	2010
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		63,3	\$ 77,8
Ajustements pour :			\$
Amortissement des immobilisations		93,0	76,9
Amortissement des actifs incorporels		28,5	12,7
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	6	(10,5)	4,7
Perte sur refinancement de dettes	9	9,3	10,4
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	5	3,0	3,0
Impôts différés		19,4	2,4
Autres		0,3	1,2
		<u>206,3</u>	<u>189,1</u>
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation		(35,6)	(33,5)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		<u>170,7</u>	<u>155,6</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite des espèces et quasi-espèces	8	(45,1)	(1,0)
Acquisitions d'immobilisations		(195,2)	(133,8)
Acquisitions d'actifs incorporels		(19,6)	(20,2)
Variation nette des placements temporaires		-	30,0
Variation nette des espèces et quasi-espèces en fiducie		2,9	-
Autres		0,2	2,4
		<u>(256,8)</u>	<u>(122,6)</u>
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Variation nette des emprunts bancaires		(3,2)	(0,5)
Variation nette sur les facilités de crédit		(8,3)	10,1
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	9	319,9	293,9
Remboursement de la dette à long terme	9	(224,9)	(188,7)
Règlement de contrats de couverture		(105,4)	(30,9)
Dividendes		(11,3)	(8,5)
		<u>(33,2)</u>	<u>75,4</u>
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement			
Variation nette des espèces et quasi-espèces		(119,3)	108,4
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en devises		0,2	(0,7)
Espèces et quasi-espèces au début de la période		242,7	300,0
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>		<u>123,6</u>	<u>\$ 407,7</u>
<b>Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit</b>			
Espèces		25,3	\$ 126,6
Quasi-espèces		98,3	281,1
		<u>123,6</u>	<u>\$ 407,7</u>
<b>Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie</b>			
Variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par des créditeurs		37,8	\$ 17,6
			\$
<b>Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation</b>			
Intérêts payés en espèces		36,1	\$ 37,3
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)		13,9	17,7

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Note	31 mars 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
<b>Actif</b>				
<b>Actif à court terme</b>				
Espèces et quasi-espèces		123,6 \$	242,7 \$	300,0 \$
Espèces et quasi-espèces en fiducie		2,4	5,3	5,3
Placements temporaires		-	-	30,0
Débiteurs		496,8	588,5	519,8
Impôts sur le bénéfice		7,6	6,4	1,3
Stocks		238,6	245,2	176,1
Frais payés d'avance		50,1	38,0	29,1
		<b>919,1</b>	<b>1 126,1</b>	<b>1 061,6</b>
<b>Actif à long terme</b>				
Immobilisations		2 883,0	2 812,9	2 469,5
Actifs incorporels		1 027,1	1 029,1	1 022,2
Écart d'acquisition		3 536,9	3 505,2	3 506,1
Instruments financiers dérivés		9,2	28,7	49,0
Impôts différés		22,6	20,3	38,1
Autres éléments d'actif		94,4	93,8	93,7
		<b>7 573,2</b>	<b>7 490,0</b>	<b>7 178,6</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>8 492,3 \$</b>	<b>8 616,1 \$</b>	<b>8 240,2 \$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>				
<b>Passif à court terme</b>				
Emprunts bancaires		2,5 \$	5,7 \$	1,8 \$
Créditeurs et charges à payer		677,7	753,6	751,2
Provisions		55,9	72,2	72,6
Revenus reportés		246,0	275,1	234,7
Impôts sur le bénéfice		7,9	33,6	16,3
Tranche à court terme de la dette à long terme	9	15,2	30,8	68,6
		<b>1 005,2</b>	<b>1 171,0</b>	<b>1 145,2</b>
<b>Passif à long terme</b>				
Dette à long terme	9	3 605,5	3 587,3	3 811,9
Instruments financiers dérivés		440,1	479,9	422,4
Autres éléments de passif	10	266,3	274,0	218,3
Impôts différés		471,9	452,2	384,6
		<b>4 783,8</b>	<b>4 793,4</b>	<b>4 837,2</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>				
Capital-actions	12	346,6	346,6	346,6
Surplus d'apport		0,9	0,9	2,0
Bénéfices non répartis		1 000,1	969,0	756,6
Cumul des autres éléments du résultat global	14	(9,8)	(11,7)	(10,0)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>		<b>1 337,8</b>	<b>1 304,8</b>	<b>1 095,2</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		1 365,5	1 346,9	1 162,6
		<b>2 703,3</b>	<b>2 651,7</b>	<b>2 257,8</b>
Engagements	15			
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>8 492,3 \$</b>	<b>8 616,1 \$</b>	<b>8 240,2 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Société ») est constituée en vertu des lois du Québec. Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada. Quebecor est une société de gestion détenant des participations dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media ») et dans les filiales contrôlées par Quebecor Media. Les pourcentages de droits de vote et de participations économiques dans Quebecor Media et dans ses principales filiales sont :

	% droits de vote	% économique
<b>Quebecor Media inc.</b>	54,7 %	54,7 %
<b>Participation de Quebecor Media dans ses principales filiales</b>		
Vidéotron ltée	100,0 %	100,0 %
Corporation Sun Media	100,0 %	100,0 %
Canoë inc.	100,0 %	100,0 %
Imprimerie Quebecor Media inc.	100,0 %	100,0 %
Groupe TVA inc.	99,9 %	51,4 %
Groupe Archambault inc.	100,0 %	100,0 %
Groupe Sogides inc.	100,0 %	100,0 %
Les Éditions CEC inc.	100,0 %	100,0 %
Nurun inc.	100,0 %	100,0 %

Par l'entremise de ses filiales, Quebecor exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Le secteur Télécommunications offre des services de télédistribution, d'accès Internet, de solutions d'affaires, de téléphonie IP et mobile au Canada, et est actif dans le domaine de la location de films et de produits télévisuels grâce à son service de vidéo sur demande et à ses magasins de location et de distribution. Le secteur Médias d'information produit du contenu original au Canada pour toutes les plateformes de Quebecor Media. Ses activités englobent l'impression, la publication et la distribution de journaux quotidiens, d'hebdomadaires, d'annuaires et de circulaires commerciales au Canada, ainsi que l'exploitation de sites Internet comprenant des portails francophones et anglophones et des sites spécialisés au Canada. Le secteur Télédiffusion exploite des réseaux de télévision généraliste et des réseaux de télévision spécialisée, publie des magazines et distribue des films au Canada. Le secteur Loisir et divertissement regroupe les activités de publication et de distribution de livres, la vente au détail de CD, de livres, de DVD et de Blu-ray, d'instruments de musique et de magazines au Canada, la vente en ligne de musique téléchargeable, ainsi que la production et la distribution de disques au Canada. Le secteur Technologies et communications interactives offre des solutions de commerce électronique alliant la stratégie, l'intégration technologique, les solutions IP et la créativité sur Internet, et possède des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Certains secteurs d'activité de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dus, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires et aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui existent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité. De plus, dans certains secteurs d'activité, une proportion du chiffre d'affaires de la Société est basée sur des transactions de vente uniques plutôt que sur des contrats à long terme, ce qui résulte en une vulnérabilité face aux changements de température saisonniers. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet en raison du caractère saisonnier de certaines activités.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés reflètent la première adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Toutes les divulgations d'informations et d'explications relatives à la première adoption des IFRS sont présentées à la note 16, qui fournit l'information jugée importante pour la compréhension des premiers états financiers IFRS de la Société. En outre, elle présente le rapprochement entre les données financières de 2010 établies selon les PCGR du Canada et les données financières de 2010 établies selon les IFRS, y compris le rapprochement des états consolidés des résultats et des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ainsi que le rapprochement des bilans consolidés et des capitaux propres aux 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 31 décembre 2010.

Les états financiers consolidés IFRS ont été préparés conformément aux conventions comptables suivantes :

#### a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de 2010 et en considération de la divulgation relative à la transition aux IFRS comprise à la note 16.

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de Quebecor inc. le 25 mai 2011.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 k)) et du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)), qui ont été mesurés à la juste valeur, et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Certains chiffres correspondants fournis pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été redressés en fonction de la présentation adoptée pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, selon les IFRS.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

#### b) Consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles dans le but d'en obtenir des avantages économiques.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont identifiées séparément de la participation de la société mère. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations sans contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

#### c) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### c) Regroupement d'entreprises (suite)

Les bénéfices d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges. Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont initialement évaluées à la juste valeur et sont présentées séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires à la section « Capitaux propres » dans le bilan consolidé.

#### d) Conversion de devises

Les états financiers des établissements étrangers autonomes sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de l'exercice pour les produits et les charges. Les ajustements découlant de l'écart de conversion de devises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont inscrits au cumul du résultat global.

Les transactions conclues en devises sont converties selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur la conversion des actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans les frais financiers ou dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, sauf lorsque la comptabilité de couverture est utilisée.

#### e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction, les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments suivants des états financiers requièrent davantage l'utilisation d'estimations et d'hypothèses de la part de la direction :

- constatation des revenus ;
- dépréciation d'actifs ;
- répartition du prix d'acquisition d'entreprises ;
- juste valeur des instruments financiers ;
- éléments de passif et des coûts découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite ;
- provision pour mauvaises créances, provision pour désuétude et provision pour retour sur ventes ;
- valeur de réalisation nette des stocks ;
- provisions telles que les éventualités et la restructuration des activités d'exploitation ;
- valeur résiduelle et durée d'utilité des actifs amortissables ;
- impôts différés ;
- aide gouvernementale et crédits d'impôt ; et
- rémunération à base d'actions.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### f) Constatation des revenus

La Société constate ses revenus d'exploitation lorsque les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable ;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être mesurées de façon fiable ;
- lorsque des services sont rendus, la phase d'avancement des travaux peut être mesurée de façon fiable ;
- lorsque des biens sont vendus, les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non réalisé est portée au poste « Revenus reportés ».

Les conventions de constatation des revenus des principaux secteurs de la Société sont les suivantes :

#### Télécommunications

Le secteur Télécommunications fournit des services conformément à des accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, Internet, téléphonie IP ou mobile, y compris les frais de branchement et la location d'équipement) et une autre unité pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords de prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable.

Les revenus provenant des frais de branchement au câble sont reportés et constatés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront connectés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont reportés et constatés comme charges d'exploitation sur la même période. Les coûts excédant les revenus correspondants sont constatés immédiatement aux résultats. Les revenus d'exploitation tirés de la câblodistribution et des services connexes, tels que l'accès Internet ainsi que la téléphonie IP et mobile, sont constatés lorsque les services sont rendus. Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leur coût sont constatés aux résultats au moment de la livraison et, dans le cas des appareils mobiles, les revenus provenant de la vente d'équipements sont constatés aux résultats lorsque l'appareil est livré et mis en service. Les revenus tirés de la location de DVD et de Blu-ray sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Les offres promotionnelles liées aux services aux abonnés sont comptabilisées en réduction des revenus des services visés sur la durée du contrat de service au cours de laquelle les services sont rendus. Les offres promotionnelles liées aux équipements, y compris les appareils mobiles, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lorsque l'équipement est livré. Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont constatés linéairement sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont rendus.

#### Médias d'information

Les revenus provenant du tirage sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus provenant de la vente de publicité sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites. Les revenus tirés de la distribution de publications et de produits sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### f) Constatation des revenus (suite)

##### Télédiffusion

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus provenant des abonnements à des chaînes spécialisées sont constatés sur une base mensuelle lorsque le service est rendu. Les revenus provenant du tirage des activités d'édition sont constatés au moment de la livraison de la publication, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus publicitaires liés aux activités de publication sont aussi constatés au moment de la livraison de la publication. Les revenus publicitaires provenant des sites Internet sont constatés lorsque la publicité est diffusée sur les sites.

Les revenus tirés de la vente de droits de diffusion de films et de produits télévisuels sont constatés sur la période de diffusion ou sur la période de présentation en salle selon un pourcentage des recettes générées, lorsque l'exploitation, la diffusion ou la vente peut commencer et lorsque la période de droits a débuté.

Les revenus tirés de la vente de DVD et de Blu-ray sont constatés au moment de leur livraison, moins une provision pour retours estimés ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant.

##### Loisir et divertissement

Les revenus tirés des magasins de détail, des activités d'édition et de distribution de livres sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite des provisions pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur.

#### g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générés. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation le 1<sup>er</sup> avril de chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats jusqu'à concurrence de l'excédent de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur comptable.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### h) Contrats échanges

Dans le cours normal de leurs activités, les secteurs Médias d'information et Télédiffusion offrent de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi gagnés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

#### i) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants prévus d'être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments reconnus dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

#### j) Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location-exploitation.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

#### k) Instruments financiers

##### Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### k) Instruments financiers (suite)

##### Classement, comptabilisation et évaluation (suite)

La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none"><li>• Espèces et quasi-espèces</li><li>• Espèces et quasi-espèces en fiducie</li><li>• Placements temporaires</li><li>• Emprunts bancaires</li><li>• Débentures échangeables (désigné à la juste valeur)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Débiteurs</li><li>• Prêts et autres créances à long terme inclus dans « Autres éléments d'actif »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Autres placements de portefeuille inclus dans « Autres éléments d'actifs »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Créditeurs et charges à payer</li><li>• Provisions</li><li>• Dette à long terme</li><li>• Autres passifs financiers à long terme inclus dans « Autres éléments de passifs »</li></ul>

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global, le cas échéant. Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

##### Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Société documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tend l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. De plus, la Société désigne ses instruments financiers dérivés comme couvertures de la juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie. Elle évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

La Société a recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à i) des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises, et à ii) des remboursements de capital sur la dette à long terme en devises. Ces contrats de change sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Société conclut des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque de variation de la juste valeur sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et taux d'intérêt selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars U.S. a été fixée en dollars CAD sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et taux d'intérêt de la Société selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars U.S. a été fixée en dollars CAD tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou en convertissant un index de taux variables vers un autre index de taux variables, sont désignés comme couvertures de la juste valeur.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### k) Instruments financiers (suite)

##### Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

- La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque découlant de la variation des taux d'intérêt sur certaines dettes. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures des flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

Conformément à la comptabilité de couverture, la Société applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés classés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la tranche inefficace est comptabilisée aux résultats. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêts sur la dette à long terme couverte sont inscrits aux taux d'intérêt et de change de la couverture.

Les instruments financiers dérivés inefficaces ou non désignés à titre de couvertures, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont présentés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments sont comptabilisées aux résultats et sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

#### l) Frais de financement

Les frais de financement liés à de la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### m) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films, ainsi que les produits musicaux, et l'édition de magazines et de livres au Canada. De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt liés principalement à des activités de recherche et développement, des activités d'édition et des activités numériques. L'aide gouvernementale est comptabilisée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### n) Espèces, quasi-espèces et placements temporaires

Les espèces et quasi-espèces comprennent des placements hautement liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont comptabilisés à la juste valeur. Ces placements hautement liquides sont constitués d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les placements temporaires étaient constitués d'effets du marché monétaire de qualité supérieure. Ces placements temporaires, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés à leur juste valeur.

#### o) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouvrés.

#### p) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraînés cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus. Les travaux en cours sont évalués en proportion de la valeur facturable des travaux complétés.

En particulier, les stocks du secteur Télédiffusion, qui sont composés principalement d'émissions et de droits de diffusion et de distribution, sont comptabilisés comme suit :

##### i) Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liées à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

##### ii) Droits de diffusion

Les droits de diffusion, pour l'essentiel, correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. Le secteur Télédiffusion constate un stock au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées : a) le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) les émissions, films ou séries ont été acceptés conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion ; c) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou télédiffusion.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de diffusion payés d'avance.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### p) Stocks (suite)

##### ii) Droits de diffusion (suite)

Les droits de diffusion sont classés à court ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur les revenus futurs et en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran. Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition de la licence.

##### iii) Droits de distribution

Les droits de distribution comprennent les coûts d'acquisition des droits de distribution des produits télévisuels et des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. Le secteur Télédiffusion constate un stock au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque a) le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) le produit télévisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de droits de distribution ; c) le produit télévisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de distribution payés d'avance. Les droits de distribution sont imputés aux charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses revenus réalisés par rapport au total de ses revenus anticipés.

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer la valeur de réalisation nette des inventaires liés à la distribution ou à la diffusion de produits télévisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction du secteur Télédiffusion et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et des droits de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

#### q) Placements à long terme

Les placements dans des entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des bénéfices d'exploitation dans l'entreprise associée est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

#### r) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le prix coûtant représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le bénéfice s'y rapportant, ou les coûts de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts relatifs aux programmes de construction des réseaux par câble et mobile comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques. Les projets en cours peuvent aussi être constitués de paiements anticipés sur des équipements en voie de construction effectués à des fournisseurs.

Le coût des immobilisations comprend également les coûts d'emprunt attribuables à la construction ou au développement d'une immobilisation durant le stade de construction pour les projets ayant débuté après le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### r) Immobilisations (suite)

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Réseaux d'alimentation, de distribution et de télécommunications	3 à 20 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la vie économique.

La Société ne comptabilise pas d'obligation liée au démantèlement de ses réseaux de distribution par câble. La Société anticipe renouveler toutes ses ententes auprès des entreprises de services publics afin d'accéder à leurs structures dans le futur et, par conséquent, la date de mise hors service relative à ces actifs est si éloigné que la valeur actuelle des coûts de démantèlement est négligeable pour ces actifs. Une obligation liée au démantèlement d'équipements relatifs au réseau mobile évolué est toutefois comptabilisée pour la location de sites.

#### s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

##### Écart d'acquisition

Pour tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu après le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'écart d'acquisition est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Aucun écart d'acquisition n'était attribué aux participations ne donnant pas le contrôle pour ces acquisitions.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou au groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues du regroupement d'entreprise.

##### Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée. En particulier, étant donné le faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et conditions inhérentes à ces licences.

Les actifs incorporels générés en interne sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de logiciels pouvant être utilisés en interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charges.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### s) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

##### Actifs incorporels (suite)

Le coût des actifs incorporels comprend également les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou au développement de l'actif incorporel durant le stade de développement pour les projets ayant débuté après le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Licences de spectre pour services mobiles évolués <sup>1</sup>	10 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Relations clients	3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence et autres	3 à 5 ans

<sup>1</sup> La durée d'utilité représente le terme initial des licences octroyées par Industrie Canada.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

#### t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

#### u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évalués à la juste valeur et sont classés en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des termes et conditions de l'attribution.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

##### i) Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

##### ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats comprennent les éléments suivants :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice ;
- les frais d'intérêts au titre des régimes de retraite ;
- le rendement prévu de l'actif des régimes ;
- la comptabilisation des coûts des prestations au titre des services passés non acquis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'acquisition des droits.

Lorsqu'un événement engendre à la fois une compression de régime et un règlement, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, et des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ou à des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou à l'obligation nette au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société. Les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des régimes à prestations définies ou dans l'ajustement de l'obligation minimale de financement sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

#### w) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et les impacts sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'ont pas encore été déterminés :

Nouvelle normes	Changements prévus aux normes actuelles
<i>IFRS 9 – Instruments financiers</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2013 avec adoption anticipée permise)	L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés dans l'IAS 39, <i>Instruments financiers : comptabilisation et évaluation</i> . De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation.
<i>IFRS 10 – États financiers consolidés</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2013 avec adoption anticipée permise)	L'IFRS 10 a remplacé le SIC 12, <i>Consolidation – Entités ad hoc</i> , et une partie de l'IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i> . Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre de consolidation des états financiers consolidés de la société mère.
<i>IFRS 11 – Accords conjoints</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2013 avec adoption anticipée permise)	L'IFRS 11 a remplacé l'IAS 31, <i>Participations dans des coentreprises</i> . Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations contractuels, et non sur la forme juridique de l'accord. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations de l'entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
<i>IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités</i> (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2013 avec adoption anticipée permise)	L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrée relatives aux informations à fournir pour toutes les formes de participations dans des entités, y compris les entités découlant d'accords conjoints, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan.

### 2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Services rendus	842,9 \$	797,7 \$
Ventes de produits	147,6	150,4
	990,5 \$	948,1 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 3. COÛTS DES VENTES, FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Coûts liés au personnel	268,8 \$	274,2 \$
Redevances, droits et coûts de création	152,5	155,2
Coût des produits de détail	92,2	55,3
Frais de promotion, de tirage et de distribution	52,9	51,7
Contrats de service et d'impression	43,6	35,6
Papier, encre et fournitures d'impression	25,2	21,6
Autres	89,5	91,1
	724,7	684,7
Coûts liés au personnel capitalisés aux immobilisations et aux actifs incorporels	(28,5)	(27,0)
	696,2 \$	657,7 \$

### 4. BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société se sert du bénéfice d'exploitation, tel que présenté dans les états des résultats consolidé, pour évaluer son rendement financier. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation constitue un élément important des régimes de rémunération incitatifs de la Société. Le bénéfice d'exploitation est qualifié de mesure additionnelle selon les IFRS.

### 5. FRAIS FINANCIERS

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Intérêt sur la dette à long terme et sur les débetures échangeables	80,1 \$	76,4 \$
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	3,0	3,0
(Gain) perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises	(1,0)	2,9
Autres	(0,7)	–
	81,4 \$	82,3 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 6. (GAIN) PERTE SUR ÉVALUATION ET CONVERSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
(Gain) perte sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(10,1) \$	5,4 \$
Gain sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	–	(3,6)
(Gain) perte sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	(0,4)	2,9
	(10,5) \$	4,7 \$

### 7. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

#### Télécommunications

En 2010, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a procédé au lancement de son nouveau réseau mobile évolué. Depuis le lancement Vidéotron engage des dépenses pour la migration à son nouveau réseau de ses abonnés actuels du réseau ERMV. Une charge de 8,6 M\$ a été enregistré au cours du premier trimestre de 2011 (aucune en 2010). Vidéotron prévoit engager des frais de migration tant que le processus de conversion ne sera pas achevé.

#### Médias d'information

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, une charge de dépréciation de 0,9 M\$ liée à des actifs incorporels a été comptabilisée. En 2010, un montant de 2,4 M\$ a été comptabilisé relativement à des indemnités de départ liées l'abolition de postes.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 8. ACQUISITION D'ENTREPRISES

En février 2011, le secteur Médias d'information a acquis 15 journaux régionaux dans la province de Québec. Les actifs acquis se composent principalement de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels.

### 9. DETTE À LONG TERME

Le 5 janvier 2011, Quebecor Media a émis des billets de premier rang d'un montant en capital de 325,0 M\$ pour un produit net de 319,9 M\$, déduction faite des frais de financement de 5,1 M\$. Ces billets portent intérêt à un taux de 7,375 %, payables semestriellement les 15 juin et 15 décembre, et viennent à échéance le 15 janvier 2021. Ces billets comportent certaines clauses restrictives pour Quebecor Media, y compris des restrictions quant à sa capacité de contracter de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions, et sont non garantis. Ces billets sont remboursables au gré de Quebecor Media, en totalité ou en partie, avant le 15 janvier 2016 à un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus jusqu'à la date de maturité et moyennant une prime décroissante à partir du 15 janvier 2016.

Le 15 février 2011, Corporation Sun Media a payé un montant de 202,8 M\$ pour le remboursement et le retrait de la totalité des ses billets de premier rang à un taux de 7,625 %, d'un montant en capital de 205,0 M\$US, et a réglé les contrats de couverture afférents pour un montant de 105,4 M\$, représentant une contrepartie en espèces totale de 308,2 M\$. Cette transaction a entraîné une perte totale de 9,3 M\$ (avant les impôts sur le bénéfice).

Les composantes de la dette à long terme sont les suivantes :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Dettes à long terme	3 719,5 \$	3 701,0 \$
Variation de la juste valeur liée aux risques de taux d'intérêt couverts	22,2	26,8
Ajustement lié aux dérivés incorporés	(77,3)	(67,5)
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement	(43,7)	(42,2)
	3 620,7	3 618,1
Moins la tranche échéant à court terme	15,2	30,8
	3 605,5 \$	3 587,3 \$

### 10. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

En février 2011, les conditions des débetures échangeables série 2001 ont été modifiées afin de réduire le taux d'intérêt de 1,50 % à 0,10 % sur le montant nominal total de 425,0 M\$. Les autres conditions n'ont pas changé et demeurent applicables.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 11. RÉSULTAT PAR ACTION ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

Le résultat par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen d'actions pondéré en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif de certaines options d'achat d'actions de la Société et ses filiales.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2011	2010
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	34,3 \$	34,9 \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales	(0,1)	(0,2)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution</b>	<b>34,2 \$</b>	<b>34,7 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3
Effet dilutif des options d'achat d'actions de la Société (en millions)	0,7	0,5
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)</b>	<b>65,0</b>	<b>64,8</b>

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif de certaines options d'achat d'actions de la Société et ses filiales puisque leur effet est non dilutif. Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, 114 148 options du régime de la Société (669 148 en 2010), 8 000 options du régime de Quebecor Media (8 000 en 2010) et 833 610 options du régime de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») (878 809 en 2010) ont été exclues du calcul du résultat par action dilué.

### 12. CAPITAL-ACTIONS

#### a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions A »), chaque action donnant droit à 10 votes, autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote), à raison d'une action contre une action.

Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions B »), autorisées en nombre illimité, convertibles en actions A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions A est faite aux porteurs d'actions A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions B, aux seules fins de permettre aux détenteurs d'actions B d'accepter l'offre et sous réserve de certaines autres conditions prévues aux statuts, y compris l'acceptation de l'offre par le porteur majoritaire.

Les porteurs d'actions B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Quebecor un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 12. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### b) Capital-actions émis et en circulation

	Actions A		Actions B	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2010	19 826 342	8,8 \$	44 490 680	337,8 \$
Conversion d'actions A en actions B	(115 889)	–	115 889	–
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>19 710 453</b>	<b>8,8 \$</b>	<b>44 606 569</b>	<b>337,8 \$</b>

### 13. RÉGIMES D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

#### Options en circulation

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options en circulation selon les principaux régimes d'options d'achat d'actions de la Société et ses filiales pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 :

	Options en circulation	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Quebecor</b>		
Au 31 décembre 2010 :	2 314 938	24,47 \$
Octroyées	96 296	35,09
Exercées	(121 000)	25,87
<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>2 290 234</b>	<b>24,84 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées au 31 mars 2011</b>	<b>1 496 484</b>	<b>25,34 \$</b>
<b>Quebecor Media</b>		
Au 31 décembre 2010 :	3 515 668	42,69 \$
Octroyées	19 000	50,10
Exercées	(235 093)	41,73
Annulées	(92 500)	45,97
<b>Au 31 mars 2011</b>	<b>3 207 075</b>	<b>42,72 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées au 31 mars 2011</b>	<b>634 420</b>	<b>41,21 \$</b>
<b>Groupe TVA</b>		
<b>Aux 31 décembre 2010 et 31 mars 2011</b>	<b>833 610</b>	<b>16,35 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées au 31 mars 2011</b>	<b>583 743</b>	<b>17,01 \$</b>

Conformément au régime à moyen terme de rémunération à base d'actions, les participants ont le droit de recevoir à la fin d'une période de trois ans un paiement en espèces basé sur l'appréciation du cours de l'action B de la Société, assujéti à la réalisation de certains critères de rendement non liés au marché. Selon ce régime, 577 298 unités étaient en circulation au 31 mars 2011 à un prix d'exercice moyen de 31,33 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 13. RÉGIMES D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, 121 000 options d'achat d'actions de la Société ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 1,3 M\$ (aucune en 2010) et 235 093 options d'achat d'actions de Quebecor Media ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 2,0 M\$ (95 935 options d'achat d'actions pour 1,0 M\$ en 2010).

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, un renversement net de 3,8 M\$ de la charge de rémunération consolidée liée à tous les régimes de rémunérations à base d'actions a été enregistrée (une charge nette de 18,3 M\$ en 2010).

### 14. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Conversion des investissements nets dans des établissements étrangers	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2009 tel que présenté selon les PCGR du				
Canada	(1,0) \$	(10,0) \$	– \$	(11,0) \$
Ajustements IFRS (note 16)	1,0	–	–	1,0
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	–	(10,0)	–	(10,0)
Autres éléments du résultat global	(1,9)	16,3	(0,3)	14,1
Solde au 31 mars 2010	(1,9)	6,3	(0,3)	4,1
Autres éléments du résultat global	0,3	9,0	(25,1)	(15,8)
Solde au 31 décembre 2010	(1,6)	15,3	(25,4)	(11,7)
Autres éléments du résultat global	0,3	1,6	–	1,9
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>(1,3) \$</b>	<b>16,9 \$</b>	<b>(25,4) \$</b>	<b>(9,8) \$</b>

Aucun montant important lié aux instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie n'est prévu être reclassé aux résultats au cours des 12 prochains mois, alors que le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global devrait se renverser sur une période de 7 ans.

### 15. ENGAGEMENTS

Le 1<sup>er</sup> mars 2011, Quebecor Media a annoncé la conclusion d'une entente avec la Ville de Québec selon laquelle elle obtient, pour une période de 25 ans, les droits de gestion et d'identification du futur amphithéâtre de Québec. L'entente comprend, entre autres, l'engagement de Quebecor Media à verser un montant de 33,0 M\$, en 2015, pour les droits d'identification sur le site du futur amphithéâtre, un bail locatif d'une durée initiale de 25 ans comportant un loyer annuel d'environ 3,0 M\$, ainsi que diverses autres conditions. L'engagement financier de Quebecor Media pourrait augmenter advenant qu'une entente intervienne relativement à l'exploitation future d'une franchise de la Ligue nationale de hockey.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 16. TRANSITION AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers préparés par la Société conformément aux IFRS telles que décrites dans les conventions comptables (note 1). La date du bilan d'ouverture IFRS et la date de transition de la Société aux IFRS est le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Avant l'adoption des IFRS, les états financiers consolidés de la Société étaient préparés selon les PCGR du Canada pour toutes les périodes jusqu'au 31 décembre 2010, y compris l'exercice terminé à cette date. Les principaux ajustements effectués par la Société pour préparer le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et pour redresser ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010, sont les suivants :

#### IFRS 1 : exemptions et exceptions

La Société a adopté IFRS 1 lors de la préparation des présents états financiers consolidés. De façon générale, la Société est tenue d'établir des conventions comptables IFRS à compter de la date de transition et d'appliquer ces conventions rétrospectivement pour déterminer le bilan d'ouverture IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Cette norme fournit un certain nombre d'exceptions obligatoires et d'exemptions optionnelles à ce principe général d'application rétrospective. Les descriptions des exemptions et exceptions applicables sont détaillées ci-dessous, de même que les choix de la Société :

#### *Exemptions optionnelles*

##### 1) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 1 permet d'appliquer l'IFRS 3 R (révisée), *Regroupements d'entreprises*, de manière rétrospective ou prospective à partir de la date de transition. Une application rétrospective exigerait le retraitement de tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition. La Société a choisi de ne pas appliquer de façon rétrospective l'IFRS 3 R aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Par conséquent, l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, doit aussi être appliquée de manière prospective. La valeur comptable de tout écart d'acquisition, telle qu'établie antérieurement selon les PCGR du Canada à la suite de regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, n'a pas été ajustée en raison de l'application de cette exemption.

##### 2) Régimes à prestations définies

L'IFRS 1 offre l'option de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs pour les régimes à prestations définies selon les PCGR du Canada au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition. La Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs qui existaient au 1<sup>er</sup> janvier 2010 au solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour tous ses régimes à prestations définies.

##### 3) Écart de conversion cumulatif

L'IFRS 1 permet d'éliminer les gains et pertes cumulatifs de conversion des investissements nets dans des établissements étrangers à la date de transition plutôt que d'adopter l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, de façon rétroactive depuis l'acquisition ou la création d'une filiale. La Société a choisi d'éliminer l'écart de conversion cumulatif au 1<sup>er</sup> janvier 2010 au solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### IFRS 1 : exemptions et exceptions (suite)

##### 4) Coûts d'emprunt

L'IFRS 1 permet que les dispositions transitoires de l'IAS 23 R (révisée), *Coûts d'emprunt*, soient adoptées à la date de transition. Par conséquent, l'IAS 23 R a été adoptée prospectivement pour tous les projets ayant débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et après. Tous les frais d'intérêt qui ont été capitalisés selon les PCGR du Canada avant la transition ont été reclassés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la transition.

#### *Exceptions obligatoires*

##### 5) Estimations

Conformément à l'IFRS 1, les estimations d'une entité selon les IFRS à la date de transition aux IFRS doivent être conformes aux estimations faites à la même date selon les PCGR du Canada antérieurs, à moins qu'il existe des preuves tangibles que ces estimations étaient erronées. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS.

##### 6) Comptabilité de couverture

Une relation de couverture qui ne se qualifie pas pour l'utilisation de la comptabilité de couverture selon les IFRS ne doit pas être reflétée dans le bilan d'ouverture IFRS d'une entité. L'IFRS 1 ne permet pas non plus de désigner rétrospectivement comme couverture des transactions conclues avant la date de transition. Par conséquent, la comptabilité de couverture a été utilisée seulement pour les relations de couvertures ayant été désignées précédemment selon les PCGR au Canada et qui continuent de respecter les critères selon les IFRS pour l'utilisation de la comptabilité de couverture.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS

Les tableaux suivants présentent l'incidence des ajustements des PCGR du Canada aux IFRS sur les états consolidés des résultats, du résultat global et des flux des trésorerie de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ainsi que sur les bilans consolidés aux 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 31 décembre 2010.

#### a) État consolidé des résultats et du résultat global pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Revenus		948,1 \$	– \$	948,1 \$
Coût des ventes, frais de ventes et d'administration	i), ii)	659,6	(1,9)	657,7
Amortissement	iv)	89,7	(0,1)	89,6
Frais financiers	iii)	71,9	10,4	82,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers		4,7	–	4,7
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux		2,4	–	2,4
Perte sur refinancement de dettes		10,4	–	10,4
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et participations ne donnant pas le contrôle		109,4	(8,4)	101,0
Impôts sur le bénéfice	ix)	24,3	(1,1)	23,2
		85,1	(7,3)	77,8
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	(46,8)	46,8	–
<b>Bénéfice net</b>		<b>38,3 \$</b>	<b>39,5 \$</b>	<b>77,8 \$</b>
Autres éléments du résultat global	i), ix), x)	14,4	11,0	25,4
<b>Résultat global</b>		<b>52,7 \$</b>	<b>50,5 \$</b>	<b>103,2 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires		38,3 \$	(3,4) \$	34,9 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		42,9	42,9
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires :				
De base		0,60 \$	(0,06) \$	0,54 \$
Dilué		0,59	(0,06)	0,53
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires		52,7 \$	(3,7) \$	49,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		54,2	54,2

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

#### b) État consolidé des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Revenus		4 000,1 \$	– \$	4 000,1 \$
Coût des ventes, frais de ventes et d'administration	i), ii)	2 671,1	(4,4)	2 666,7
Amortissement	iii), iv)	402,2	(3,0)	399,2
Frais financiers	iii)	287,3	35,3	322,6
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers		(46,1)	–	(46,1)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	v), vii)	50,3	(13,2)	37,1
Perte sur refinancement de dettes		12,3	–	12,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et participations ne donnant pas le contrôle		623,0	(14,7)	608,3
Impôts sur le bénéfice	ix)	156,4	(4,7)	151,7
		466,6	(10,0)	456,6
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	(236,5)	236,5	–
<b>Bénéfice net</b>		<b>230,1 \$</b>	<b>226,5 \$</b>	<b>456,6 \$</b>
Autres éléments du résultat global	i), ix), x)	23,7	(28,5)	(4,8)
<b>Résultat global</b>		<b>253,8 \$</b>	<b>198,0 \$</b>	<b>451,8 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires		230,1 \$	(4,8) \$	225,3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		231,3	231,3
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires :				
De base		3,58 \$	(0,08) \$	3,50 \$
Dilué		3,52	(0,08)	3,44
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires		253,8 \$	(30,2) \$	223,6 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		228,2	228,2

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

#### c) État consolidé sommaire des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	iii)	166,0	\$ (10,4)	\$ 155,6
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	iii)	(133,0)	10,4	(122,6)
Flux de trésorerie générés par les activités de financement		75,4	–	75,4
Variation nette des espèces et quasi-espèces		108,4	–	108,4
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en devises		(0,7)	–	(0,7)
Espèces et quasi-espèces au début de la période		300,0	–	300,0
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>		<b>407,7</b>	<b>\$ –</b>	<b>\$ 407,7</b>

#### d) État consolidé sommaire des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	iii)	845,2	\$ (35,3)	\$ 809,9
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	iii)	(739,4)	35,3	(704,1)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		(162,1)	–	(162,1)
Variation nette des espèces et quasi-espèces		(56,3)	–	(56,3)
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en devises		(1,0)	–	(1,0)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		300,0	–	300,0
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>		<b>242,7</b>	<b>\$ –</b>	<b>\$ 242,7</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

#### e) Bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
<b>Actif</b>				
<b>Actif à court terme</b>	ix)	1 111,4	\$ (49,8)	\$ 1 061,6
<b>Actif à long terme</b>				
Immobilisations	iii), iv)	2 498,6	(29,1)	2 469,5
Actifs incorporels	iii), vi)	1 052,7	(30,5)	1 022,2
Écart d'acquisition		3 506,1	–	3 506,1
Instruments financiers dérivés		49,0	–	49,0
Impôts différés	ix)	12,5	25,6	38,1
Autres éléments d'actif	i)	122,5	(28,8)	93,7
		7 241,4	(62,8)	7 178,6
<b>Actif total</b>		8 352,8	\$ (112,6)	\$ 8 240,2
<b>Passif et capitaux propres</b>				
<b>Passif à court terme</b>	ii), v)	1 113,6	\$ 31,6	\$ 1 145,2
<b>Passif à long terme</b>				
Dette à long terme		3 811,9	–	3 811,9
Instruments financiers dérivés		422,4	–	422,4
Autres éléments de passif	i), ii)	131,8	86,5	218,3
Impôts différés	ix)	485,9	(101,3)	384,6
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 216,8	(1 216,8)	–
		6 068,8	(1 231,6)	4 837,2
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions		346,6	–	346,6
Surplus d'apport	vii)	4,7	(2,7)	2,0
Bénéfices non répartis	i) à x)	830,1	(73,5)	756,6
Cumul des autres éléments du résultat global	viii)	(11,0)	1,0	(10,0)
Avoir des actionnaires		1 170,4	(75,2)	1 095,2
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		1 162,6	1 162,6
		1 170,4	1 087,4	2 257,8
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		8 352,8	\$ (112,6)	\$ 8 240,2

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

#### f) Bilan consolidé au 31 décembre 2010

	Explication	PCGR du Canada	Ajustements IFRS	IFRS
<b>Actif</b>				
<b>Actif à court terme</b>	ix)	1 170,4 \$	(44,3) \$	1 126,1 \$
<b>Actif à long terme</b>				
Immobilisations	iii), iv)	2 850,9	(38,0)	2 812,9
Actifs incorporels	iii), vi)	1 081,3	(52,2)	1 029,1
Écart d'acquisition		3 508,2	(3,0)	3 505,2
Instruments financiers dérivés		28,7	–	28,7
Impôts différés	ix)	9,0	11,3	20,3
Autres éléments d'actif	i)	144,5	(50,7)	93,8
		7 622,6	(132,6)	7 490,0
<b>Actif total</b>		8 793,0 \$	(176,9) \$	8 616,1 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>				
<b>Passif à court terme</b>	ii), v)	1 158,2 \$	12,8 \$	1 171,0 \$
<b>Passif à long terme</b>				
Dette à long terme		3 587,3	–	3 587,3
Instruments financiers dérivés		479,9	–	479,9
Autres éléments de passif	i), ii)	143,0	131,0	274,0
Impôts différés	ix)	582,5	(130,3)	452,2
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 430,3	(1 430,3)	–
		6 223,0	(1 429,6)	4 793,4
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions		346,6	–	346,6
Surplus d'apport	vii)	5,2	(4,3)	0,9
Bénéfices non répartis	i) à x)	1 047,3	(78,3)	969,0
Cumul des autres éléments du résultat global	i), viii), ix)	12,7	(24,4)	(11,7)
Avoir des actionnaires		1 411,8	(107,0)	1 304,8
Participations ne donnant pas le contrôle	x)		1 346,9	1 346,9
		1 411,8	1 239,9	2 651,7
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		8 793,0 \$	(176,9) \$	8 616,1 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

Le tableau suivant présente le détail de l'impact des ajustements des PCGR du Canada aux IFRS sur les capitaux propres aux 1<sup>er</sup> janvier 2010, 31 mars 2010 et 31 décembre 2010 :

#### g) Capitaux propres

	Explication	31 décembre 2010	31 mars 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		1 411,8 \$	1 219,9 \$	1 170,4 \$
Ajustements IFRS :				
Régimes à prestations définies	i)	(175,5)	(112,6)	(111,5)
Rémunération à base d'actions	ii)	(21,2)	(22,8)	(24,4)
Coûts d'emprunt	iii)	(98,3)	(75,9)	(65,5)
Pertes de démarrage capitalisées	iv)	(9,1)	(9,5)	(9,6)
Provisions	v)	(1,0)	(11,0)	(11,0)
Actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée	vi)	15,5	15,5	15,5
Impôts sur le bénéfice	ix)	99,0	78,6	77,1
Autres		0,2	–	–
		(190,4)	(137,7)	(129,4)
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 430,3	1 266,5	1 216,8
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>		<b>2 651,7 \$</b>	<b>2 348,7 \$</b>	<b>2 257,8 \$</b>
Capitaux propres attribuables aux :				
Actionnaires		1 304,8 \$	1 141,0 \$	1 095,2 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	1 346,9	1 207,7	1 162,6

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

Le tableau suivant présente le détail de l'impact des ajustements des PCGR du Canada aux IFRS sur le résultat global pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2010 et l'exercice terminé le 31 décembre 2010 :

#### h) Résultat global

	Explication	Trois mois terminés le 31 mars 2010	Exercice terminé le 31 décembre 2010
Résultat global selon les PCGR du Canada		52,7	253,8
Ajustements IFRS au bénéfice net :			
Coûts d'emprunt	iii)	(10,4)	(32,8)
Provisions	v)	–	10,0
Autres	i), ii), iv), ix)	3,1	12,8
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	46,8	236,5
		39,5	226,5
Ajustements IFRS aux autres éléments du résultat global :			
Régimes à prestations définies	i)	(1,4)	(65,3)
Impôts sur le bénéfice	ix)	0,4	17,2
Participations ne donnant pas le contrôle	x)	12,0	19,6
		11,0	(28,5)
<b>Résultat global selon les IFRS</b>		<b>103,2</b>	<b>451,8</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

Les différences importantes entre les données préparées selon les PCGR du Canada et les données préparées selon les IFRS sont expliquées comme suit :

#### i) Régimes à prestations définies

Tel qu'indiqué à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulatifs selon les PCGR du Canada, qui existaient au 1<sup>er</sup> janvier 2010, au solde d'ouverture des bénéfices non répartis selon les IFRS, pour tous les régimes à prestations définies.

#### Écarts actuariels

Selon les IFRS, la Société a choisi de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels qui ont eu lieu après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 comme une composante des autres éléments du résultat global sans transfert subséquent de ces écarts à l'état consolidé des résultats dans les périodes ultérieures. Par conséquent, les écarts actuariels ne sont pas amortis dans l'état des résultats, mais sont plutôt comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global à la fin de chaque période. Selon les PCGR du Canada, l'excédent des écarts actuariels nets cumulatifs non constatés sur 10,0 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs du régime, étaient amortis aux résultats sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe d'employés actifs qui participent aux régimes.

#### Coûts des prestations au titre des services passés

Selon les IFRS, les coûts des prestations au titre des services passés sont comptabilisés aux résultats sur une base linéaire sur la durée d'acquisition des droits. Selon les PCGR du Canada, les coûts des prestations au titre des services passés étaient amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe d'employés actifs qui participent aux régimes.

#### Plafonnement de l'actif et obligation minimale de financement

Selon les IFRS, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies, dans certains cas, est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou à l'obligation nette au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour tenir compte de l'obligation minimale de financement. Puisque la Société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global, les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'ajustement de l'obligation minimale de financement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, sont également comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Selon les PCGR du Canada, il y avait un concept similaire au plafonnement de l'actif, mais le calcul de la valeur recouvrable était différent et les changements dans la provision pour moins-value étaient comptabilisés dans l'état consolidé des résultats. De même, il n'y avait aucun concept de passif minimal de financement selon les PCGR du Canada.

#### ii) Rémunération à base d'actions

Selon les IFRS, le passif lié aux attributions à base d'actions qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs doit être évalué à sa juste valeur et réévalué à sa juste valeur à la fin de chaque période. Selon les PCGR du Canada, le passif était évalué et réévalué à chaque date de fin de période à la valeur intrinsèque des attributions à base d'actions au lieu de leur juste valeur.

Selon les IFRS, lorsqu'une attribution à base d'actions est acquise en tranches échelonnées sur une période d'acquisition de droits (« acquisition graduelle de droits »), chaque tranche est comptabilisée comme une attribution distincte. Selon les PCGR du Canada, la Société avait le choix de comptabiliser l'attribution dans son ensemble. L'évaluation est déterminée en utilisant la durée de vie moyenne des attributions à base d'actions.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

##### iii) Coûts d'emprunt

Tel que mentionné précédemment à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi d'adopter l'IAS 23 R prospectivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Par conséquent, tous les frais d'intérêts capitalisés selon les PCGR du Canada pour des projets ayant débuté avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ont été reclassés au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la transition et passés à la dépense en 2010 selon les IFRS.

##### iv) Pertes de démarrage capitalisées

Certains coûts ayant été capitalisés aux immobilisations selon les PCGR du Canada ne peuvent pas l'être selon les IFRS. Par conséquent, les pertes complémentaires enregistrées avant qu'une immobilisation construite à l'interne n'ait atteint le stade de quasi-achèvement ont été exclues de la valeur comptable nette de ses actifs et reclassées au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la transition, selon les IFRS.

##### v) Provisions

Les IFRS fournissent des directives spécifiques sur la comptabilisation de contrats déficitaires lorsque des coûts inévitables, y compris les pénalités pour l'annulation avant terme, sont probables pour satisfaire aux obligations contractuelles. Selon les PCGR du Canada, un passif au titre des dépenses engagées pour résilier un contrat avant terme est constaté lorsque l'entité résilie le contrat selon les modalités prévues ou lorsque l'entité cesse d'exercer le droit conféré par le contrat. Par conséquent, certaines provisions supplémentaires ont été constatées selon les IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010. De même, les provisions doivent être présentées séparément au bilan selon les IFRS.

##### vi) Actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée

Selon les IFRS, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis, tandis que selon les PCGR du Canada ils étaient amortis jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Par conséquent, la Société a renversé, aux bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition, l'amortissement comptabilisé antérieurement sur ses licences de télédiffusion.

##### vii) Opérations entre apparentés

Selon les IFRS, il n'existe aucune exigence particulière en matière de comptabilisation et d'évaluation pour les opérations entre apparentés. Par conséquent, la comptabilisation et l'évaluation des opérations entre apparentés doivent se conformer aux IFRS en vigueur qui s'appliquent à la transaction. Selon les PCGR du Canada, les opérations entre apparentés peuvent être comptabilisées à la valeur comptable des actifs transférés ou à la valeur d'échange en fonction de certains critères. Tel qu'indiqué précédemment à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, y compris ceux entre les sociétés sous contrôle commun. De plus, les transferts d'actifs qui ont été comptabilisés à la valeur comptable selon les PCGR du Canada ont été retraités à la valeur d'échange tel que permis selon les IFRS.

##### viii) Gains ou pertes sur conversion des investissements dans des établissements étrangers

Tel que mentionné précédemment à la section « IFRS 1 : exemptions et exceptions », la Société a choisi d'éliminer les gains ou pertes cumulatifs de conversion des investissements nets dans des établissements étrangers au solde d'ouverture des bénéfices non répartis à la date de transition.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS (suite)

##### ix) Impôts sur le bénéfice

Le mode de recouvrement prévu des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée aux fins du calcul des impôts différés est différent selon les IFRS et les PCGR du Canada. Cette différence a entraîné une réduction du passif d'impôts différés lié à ces actifs lors de la transition.

Les autres ajustements liés aux impôts sur le bénéfice représentent les incidences fiscales des autres ajustements IFRS.

En outre, même s'il est prévu qu'ils seront réalisés à court terme, les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme des éléments à long terme selon les IFRS.

##### x) Participations ne donnant pas le contrôle

Selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle sont présentée comme une composante distincte des capitaux propres dans le bilan, tandis qu'elles sont présentées comme une composante distincte entre les passifs et les capitaux propres selon les PCGR du Canada. Dans les états des résultats et du résultat global selon les IFRS, le bénéfice net et le résultat global sont calculés avant les participations ne donnant pas le contrôle et sont ensuite attribués aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Selon les PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle étaient présentées comme une composante du bénéfice net et du résultat global.

#### Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS

Certaines divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS sont fournies ci-dessous pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Ces informations tiennent compte des ajustements pour faire le rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS, tel que discuté ci-dessus. Certaines divulgations normalement incluses dans des états financiers annuels ont été omises ou condensées, car ces informations ne sont pas considérées comme importantes par la Société pour la compréhension de l'impact des IFRS sur les états financiers consolidés.

#### 1) Impôts sur le bénéfice

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société aux 31 décembre 2010 et 1<sup>er</sup> janvier 2010 selon les IFRS est la suivante :

	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Pertes reportables	85,5 \$	72,4 \$
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	28,7	26,8
Régimes à prestations définies	50,3	38,4
Placements à long terme	–	13,0
Immobilisations	(337,5)	(285,6)
Écart d'acquisition, actifs incorporels et autres actifs	(103,9)	(78,4)
Dette à long terme, instruments financiers dérivés et débentures échangeables	(157,7)	(143,1)
Autres	2,7	10,0
<b>Passif net d'impôts différés</b>	<b>(431,9) \$</b>	<b>(346,5) \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS (suite)

#### 2) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre l'état de la capitalisation des régimes et le montant net constaté au bilan consolidé selon les IFRS au 31 décembre 2010 et 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	31 déc. 2010	1 <sup>er</sup> jan. 2010	31 déc. 2010	1 <sup>er</sup> jan. 2010
<b>Rapprochement de l'état de la capitalisation</b>				
Obligations au titre des prestations constituées	(836,7) \$	(678,8) \$	(47,6) \$	(41,9) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	689,9	623,2	–	–
Déficit des régimes	(146,8)	(55,6)	(47,6)	(41,9)
Coûts des services passés – Portion non acquise	5,3	6,9	–	–
Plafonnement de l'actif et l'obligation minimale de financement	(1,8)	(54,8)	–	–
<b>Montant net constaté</b>	<b>(143,3) \$</b>	<b>(103,5) \$</b>	<b>(47,6) \$</b>	<b>(41,9) \$</b>

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	2010	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires à la retraite
Coûts des prestations au titre des services rendus	16,9 \$	1,0 \$
Frais d'intérêts	42,5	2,4
Rendement attendu de l'actif des régimes	(44,3)	–
Coûts nets au titre des services passés	1,6	–
Coûts des prestations spéciales de cessation d'emploi, perte (gain) sur compression et autres	1,0	(0,6)
<b>Coût net des prestations</b>	<b>17,7 \$</b>	<b>2,8 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS (suite)

#### 3) Actifs incorporels

Les valeurs nettes comptables des principales catégories d'actifs incorporels selon les IFRS aux 31 décembre 2010 et 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont les suivantes :

	31 décembre 2010		
	Coût	Amortissement/ dépréciation cumulé	Valeur nette comptable
Licences de spectre pour les services mobiles évolués	458,5 \$	14,4 \$	444,1 \$
Logiciels	357,3	157,4	199,9
Relations clients et autres	203,5	86,5	117,0
Licences de télédiffusion <sup>1</sup>	134,1	31,6	102,5
Marques de commerce de publication <sup>1</sup>	105,6	48,2	57,4
Projets en cours	108,2	–	108,2
	1 367,2 \$	338,1 \$	1 029,1 \$

	1 <sup>er</sup> janvier 2010		
	Coût	Amortissement/ dépréciation cumulé	Valeur nette comptable
Licences de spectre pour les services mobiles évolués	458,5 \$	– \$	458,5 \$
Logiciels	257,5	126,6	130,9
Relations clients et autres	200,8	68,9	131,9
Licences de télédiffusion <sup>1</sup>	134,1	31,6	102,5
Marques de commerce de publication <sup>1</sup>	105,6	48,2	57,4
Projets en cours	141,0	–	141,0
	1 297,5 \$	275,3 \$	1 022,2 \$

<sup>1</sup> Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS (suite)

#### 4) Écart d'acquisition

Les valeurs nettes comptables de l'écart d'acquisition aux 31 décembre 2010 et 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont attribuées aux groupes importants d'UGT suivants :

		31 décembre 2010		1 <sup>er</sup> janvier 2010	
Secteur d'activité	Groupe d'UGT				
Télécommunications	Télécommunications	2 570,1	\$	2 570,1	\$
Médias d'information	Médias d'information	817,6		817,5	
Télédiffusion	Télédiffusion	3,1		3,1	
	Édition	51,8		51,8	
Loisir et divertissement	Édition et distribution de livres	16,3		16,3	
	Musique	20,9		20,9	
Technologies et communications interactives	Technologies et communications interactives	25,4		26,4	
<b>Total</b>		<b>3 505,2</b>	<b>\$</b>	<b>3 506,1</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS (suite)

#### 4) Écart d'acquisition (suite)

##### *Montants recouvrables*

Les montants recouvrables ont été déterminés sur la base de la valeur d'utilité en ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tel qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. Une fourchette de taux de croissance est utilisée pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts dérivés du coût moyen pondéré du capital pertinent à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les montants recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués le 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Groupe d'UGT	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télécommunications	10,19 %	3,00 %
Médias d'information	11,02	1,00
Télédiffusion :		
Télédiffusion	11,43	1,00
Édition	14,93	1,00
Loisir et divertissement :		
Édition et distribution de livres	14,14	1,00
Musique	13,12	1,00
Technologies et communications interactives	14,82	4,00

Les prochains tests de dépréciation seront effectués en date du 1<sup>er</sup> avril 2011.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS (suite)

#### 4) Écart d'acquisition (suite)

##### *Sensibilité des valeurs recouvrables*

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe important d'UGT, la variation du taux d'actualisation et du taux de croissance perpétuelle utilisée pour les tests les plus récents réalisés, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

Groupe d'UGT	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Télécommunications	4,17 %	4,73 %
Médias d'information	5,65	7,85
Télédiffusion :		
Télédiffusion	2,58	3,45
Édition	7,38	11,66
Loisir et divertissement :		
Édition et distribution de livres	8,25	14,45
Musique	1,16	1,69
Technologies et communications interactives	0,86	1,11

#### 5) Autres éléments d'actifs

	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Émission, droits de diffusion et de distribution	34,0 \$	39,0 \$
Frais de branchement reportés	35,3	28,6
Autres	24,5	26,1
	93,8 \$	93,7 \$

#### 6) Provisions

	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Provision pour restructuration	37,0 \$	32,9 \$
Provision pour litiges	16,6	16,3
Obligations contractuelles et autres	21,7	23,8
	75,3	73,0
Tranche à long terme	3,1	0,4
Tranche à court terme	72,2 \$	72,6 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS (suite)

##### 7) Autres éléments de passif

	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Passifs découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires à la retraite constitués	190,9 \$	145,4 \$
Revenus reportés	49,1	43,4
Rémunération à base d'actions <sup>1</sup>	20,7	18,1
Débiteures échangeables et autres	13,3	11,4
	274,0 \$	218,3 \$

<sup>1</sup> La tranche à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs et charges à payer (52,4 M\$ au 31 décembre 2010 et 28,8 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

##### 8) Régimes de rémunération à base d'actions

La juste valeur des options d'achat d'actions des régimes d'options de la Société, de Quebecor Media et de Groupe TVA a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Aux 31 décembre 2010 et 1<sup>er</sup> janvier 2010, les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation des régimes d'options d'achat d'actions :

31 décembre 2010	Quebecor	Quebecor Media	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	2,05 %	2,11 %	1,93 %
Taux de dividende	0,53 %	1,61 %	1,44 %
Volatilité prévue	35,37 %	34,23 %	44,22 %
Durée de vie restante prévue	3,1 ans	3,3 ans	2,7 ans

1 <sup>er</sup> janvier 2010	Quebecor	Quebecor Media	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	2,43 %	2,37 %	2,38 %
Taux de dividende	0,72 %	1,31 %	1,54 %
Volatilité prévue	38,53 %	36,34 %	47,65 %
Durée de vie restante prévue	4,3 ans	3,6 ans	3,7 ans

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (suite)

Périodes de trois mois terminées les 31 mars 2011 et 2010

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)  
(non vérifiées)

---

### 16. TRANSITION AUX IFRS (suite)

#### Divulgations annuelles supplémentaires selon les IFRS (suite)

##### 9) Régimes de rémunération à base d'actions (suite)

À l'exception de Quebecor Media, la volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions sous-jacentes pour une période équivalente à la durée de vie restante prévue des options. Puisque les actions ordinaires de Quebecor Media ne sont pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de Quebecor. La durée de vie restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2010, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 24,0 M\$ (6,1 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2010). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, une charge nette consolidée de rémunération de 33,6 M\$ liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été enregistrée.